

PRESTATIONS À RÉGLER À LA SORTIE

PRESTATIONS OBLIGATOIRES

FORFAIT JOURNALIER <i>(Participation financière aux frais d’hébergement et d’entretien)</i>	20,00 € / jour
PARTICIPATION AUX FRAIS D’HOSPITALISATION : <i>(dans certains cas uniquement, pour les actes médicaux supérieurs ou égaux à 120€)</i>	24,00 €

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

		Ambulatoire	Hospitalisation	SMR
CHAMBRE PARTICULIÈRE	 CHAMBRE : <i>Tarif de base par jour de présence*</i>	55,00 €	100,00 €	100,00 €
	 TÉLÉVISION : <i>Tarif par jour</i>	TV comprise	8.00 €	8.00 €
	<i>Tarif par jour, au-delà de 14 jours d’hospitalisation</i>	/	6.00 €	6.00 €
	 TÉLÉPHONE* : <i>Mise à disposition d’une ligne téléphonique</i>	/	Coût des communications	Coût des communications
	<i>Forfait pour passer des communications</i>	/		
CHAMBRE DOUBLE	 CHAMBRE : <i>Tarif de base par jour</i>	/	/	/
	 TÉLÉVISION : <i>Tarif par jour</i>	/	8.00 €	8.00 €
	<i>Tarif par jour, au-delà de 14 jours d’hospitalisation</i>	/	6.00 €	6.00 €
	<i>Casque audio individuel</i>	/	2.00 €	2.00 €
	 TÉLÉPHONE** : <i>Mise à disposition d’une ligne téléphonique</i>	/	Cauton de 20.00 €	Cauton de 20.00 €
	<i>Forfait pour passer des communications</i>	/	6.00 €	6.00 €
ACCOMPAGNANT	 ACCOMPAGNANT : <i>(Nuitée et petit déjeuner compris)</i>	/	40.00 €	40.00 €
	 REPAS ACCOMPAGNANT : <i>(Repas chaud complet)</i>	/	15.00 €	15.00 €
OFFRE CONFORT	 CHAMBRE SEULE BOUTEILLE D’EAU TROUSSE COSMÉTIQUE CHAUSSENS TÉLÉVISION	/	125.00 €	125.00 €

* En application du décret 2019-719 du 08 Juillet 2019.

** Un numéro de téléphone vous est remis. Le coût des communications est facturé en fonction de votre consommation.